

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 15 NOVEMBRE 2023

DELIBERATION N°2023.00574

APPEL À PROJETS «POUR LE DÉVELOPPEMENT DE SOLUTIONS DE MOBILITÉ À SAINT-ETIENNE MÉTROPOLE» À DESTINATION DES STRUCTURES À IMPACT SOCIAL, SOCIÉTAL ET ENVIRONNEMENTAL- ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 08 novembre 2023

Nombre de membres en exercice : 68

Nombre de présents : 52

Nombre de pouvoirs : 7

Nombre de voix : 59

Président de séance : Mme Sylvie FAYOLLE,

Secrétaire de séance : Mme Siham LABICH

Membres titulaires présents :

Mme Christiane BARAILLER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, Mme Françoise BERGER, Mme Nora BERROUKECHE, M. Vincent BONY, M. Patrick BOUCHET, M. Gilles BOUDARD, M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Denis CHAMBE, M. Marc CHASSAUBENE, M. Marc CHAVANNE, Mme Frédérique CHAVE, M. Charles DALLARA, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. François DRIOL, M. Christian DUCCESCHI, M. Frédéric DURAND, M. David FARA, M. Martial FAUCHET, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS, M. Jérôme GABIAUD, M. Michel GANDILHON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Marc JANDOT, M. Christian JOUVE, M. Christian JULIEN, M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, M. Denis LAURENT, M. Yves LECOCQ, M. Julien LUYA, M. Patrick MICHAUD, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, Mme Aline MOUSEGHIAN, M. Gilles PERACHE, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Jean-Paul RIVAT, M. Jean-Marc SARDAT, Mme Nadia SEMACHE, M. Christian SERVANT, M. Gilbert SOULIER, M. Marc TARDIEU, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES, M. Julien VASSAL

Pouvoirs :

M. Gilles ARTIGUES donne pouvoir à M. Jean-Luc DEGRAIX,
M. Jean-Luc BASSON donne pouvoir à Mme Françoise BERGER,

RECU EN PREFECTURE

Le 22 novembre 2023

VIA DOTELEC - iXBus

99_DE-042-244200770-20231115-D20230057410

Date de mise en ligne : 22 novembre 2023

M. Cyrille BONNEFOY donne pouvoir à M. Christophe FAVERJON,
M. Bernard BONNET donne pouvoir à M. David FARA,
M. Fabrice DUCRET donne pouvoir à Mme Frédérique CHAVE,
M. Yves MORAND donne pouvoir à M. Patrick BOUCHET,
M. Gaël PERDRIAU donne pouvoir à Mme Nora BERROUKECHE

Membres titulaires absents excusés :

M. Eric BERLIVET, M. Kamel BOUCHOU, M. André CHARBONNIER, M. Jordan DA SILVA,
M. Philippe DENIS, M. Guy FRANCON, M. Pascal GONON, M. Bernard LAGET,
M. Gérard TARDY

DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 15 NOVEMBRE 2023

APPEL A PROJETS «POUR LE DEVELOPPEMENT DE SOLUTIONS DE MOBILITE A SAINT-ETIENNE METROPOLE» A DESTINATION DES STRUCTURES A IMPACT SOCIAL, SOCIETAL ET ENVIRONNEMENTAL-ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION

Saint-Étienne Métropole s'engage en faveur de la mobilité alternative à l'autosolisme au travers de ses services de transport en commun (développement du réseau, achat de véhicules propres), de son plan vélo (infrastructures cyclables, flotte de vélos en libre-service Vélivert), de ses parcs relais et de ses services de covoiturage. Ces offres visent in fine à réduire la dépendance de notre territoire à la voiture particulière et ses impacts sur les émissions de GES et la qualité de l'air.

Dans le cadre de sa politique dédiée à l'économie sociale et solidaire, Saint-Etienne Métropole a lancé un appel à projets pour le développement de solutions novatrices qui favoriseront une mobilité respectueuse de l'environnement et renforcera la cohésion sociale sur notre territoire. Le Bureau métropolitain du 14 septembre 2023 a approuvé le cadre de l'appel à projets. Le montant de l'enveloppe de subvention accordée est de 35 000 €.

Les candidatures présélectionnées ont fait l'objet d'une évaluation technique qui a porté sur l'examen de la conformité des dossiers et l'évaluation de la qualité des candidatures en fonction des critères d'éligibilité. Cette évaluation a permis de sélectionner le projet porté par l'association « Les coursiers stéphanois ». Cette association a présenté son projet en partenariat avec l'association Biophonia, l'association Pont et Pignons et le cabinet Conseil emplois verts.

Le projet, dénommé « sensibilisation aux solutions vélo pour la Métropole stéphanoise » consiste en la présentation, la promotion et la mise en pratique des solutions liées au vélo sur le territoire. Elle s'adresse aux employeurs, aux organismes sociaux et aux acteurs de l'emploi afin qu'ils s'en saisissent et les déploient plus facilement dans leurs pratiques.

La proposition opérationnelle impliquera les ressources et expertises de l'ensemble des partenaires du projet. Son objectif est de présenter de manière exhaustive la diversité des usages du vélo sur le territoire, de mettre en lumière les solutions locales disponibles, ainsi que les soutiens potentiels pour la mise en place de solutions liées au vélo, que ce soit dans le cadre professionnel ou personnel. De plus, cette initiative vise à souligner les avantages environnementaux de la pratique du vélo, notamment ses impacts positifs sur la biodiversité, la qualité de l'air, et la réduction des nuisances sonores lié à l'usage du vélo.

Compte tenu des éléments ci-dessus, il est proposé d'attribuer à l'association « Les coursiers stéphanois » le montant total de l'enveloppe de l'AAP, soit une subvention de 35 000 €.

Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- **approuve le versement d'une subvention de fonctionnement à l'association « Les coursiers stéphanois » d'un montant global de 35 000 €,**
- **approuve le projet de convention correspondant,**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer la convention et toute pièce nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération,**
- **la dépense correspondante sera imputée :**
 - **au budget SERV/65748/PROCE de l'exercice 2023 pour 15 000 €,**
 - **au budget PLAN PAUVRETE : budget politique de la ville, exercice 2023, destination PREV pour 20 000 €.**

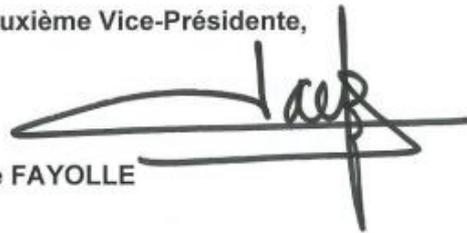
Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait
La secrétaire de Séance,



Siham LABICH
4^{ème} Vice-Présidente

La Deuxième Vice-Présidente,



Sylvie FAYOLLE